

Plan d'action: Pluie diluvienne du 9 août 2024

Séance d'information du 17 octobre 2024

SADB

Faits saignants de la pluie diluvienne du 9 août 2024

- Précipitation enregistrée le 9 août 2024 (Ouragan Debby) à la station Sainte-Anne-de-Bellevue:
 173 mm (environ 7 pouces) de pluie en 24 heures, dont 77,4 mm (3 pouces) en 2 heures;
- Veuillez noter: Que Sainte-Anne-de-Bellevue a été la seconde Ville la plus affectée dans la province de Québec. De plus, cet évènement exceptionnel a battu le précédent record du 8 novembre 1996 de 93,5 mm;
- Précipitation enregistrée le 10 juillet 2024 (Ouragan Béryl) à la station Sainte-Anne-de-Bellevue:
 60 mm (environ 2,5 pouces) de pluie en 24 heures, dont 46,7 mm (1,8 pouce) en 4 heures;
- En été 2024, l'évènement du 10 juillet établissait à l'aéroport Trudeau un nouveau record de précipitation de 79,2 mm, le précédent record était de (73,8 mm le 31 août 2005) avant l'Ouragan du 9 août 2024.

Conséquences: Évènement du 9 août 2024

- Réseau pluvial en surcharge et en débordement dans les rues (secteur Nord) et secteur Sud (rue Sainte-Anne entre les rues Saint-Charles et Saint-Joachim);
- Note: Les eaux de pluie et les raccordements illicites (raccordements descentes de gouttière au réseau pluvial) ont entre autres contribué à la mise en surcharge du réseau pluvial;
- Réseau sanitaire en débordement (Secteur Nord);
- Note: L'infiltration d'eau par les regards d'égouts sanitaires, l'infiltration d'eau dans les conduites sanitaires et les raccordements illicites (raccordement des pompes de fondation (sump pump)) au réseau sanitaire ont entre autres contribué à la mise sous pression et en débordement.du réseau sanitaire.

Plan de drainage pluvial du secteur Nord

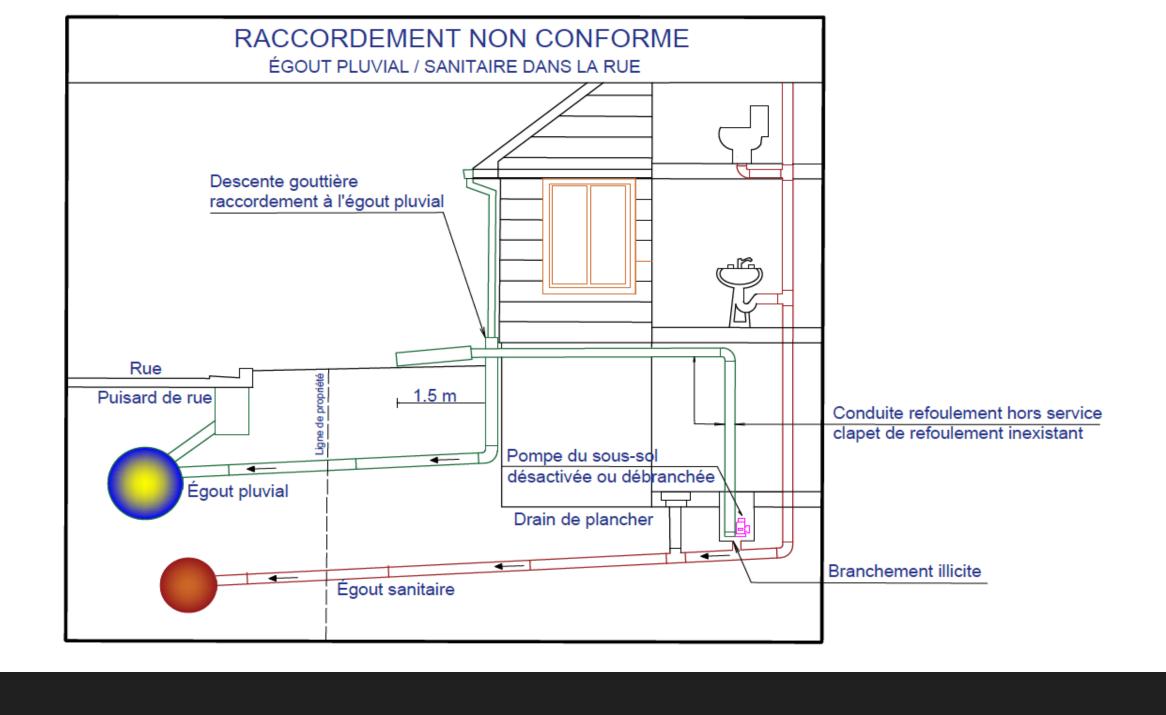
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE (secteur Nord)

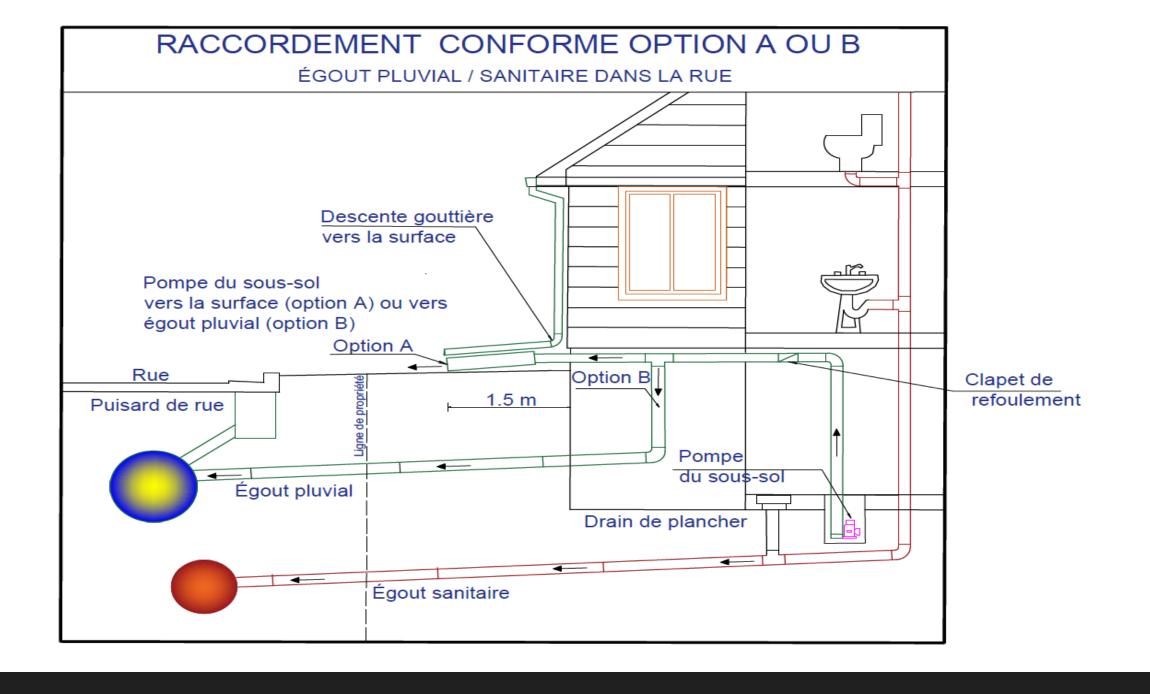
Bassins versants;



Prochaines étapes dans le cadre d'évènements extrêmes

- Analyser le plan de drainage du réseau pluvial et les bassins versants (Secteur Nord et Sud (rue Sainte-Anne entre les rues Saint-Charles et Saint-Joachim);
- Analyser s'il y a des possibilités d'augmenter la capacité hydraulique du réseau pluvial (secteur Nord et Sud (rue Sainte-Anne entre les rues Saint-Charles et Saint-Joachim);
- Vérification des raccordements privés aux réseaux d'égout pluvial et sanitaire (secteur Nord);
- Analyser les mesures d'intervention lors d'évènements majeurs (secteur Nord et Sud);
- Analyser le plan de communication avec les citoyens et les différents intervenants (agglomération de Montréal et communauté métropolitaine de Montréal).
- Analyse de la capacité hydraulique du cours d'eau récepteur (rivière l'Anse-à-l'Orme) en collaboration avec le MTMD, agglomération de Montréal et communauté métropolitaine de Montréal.



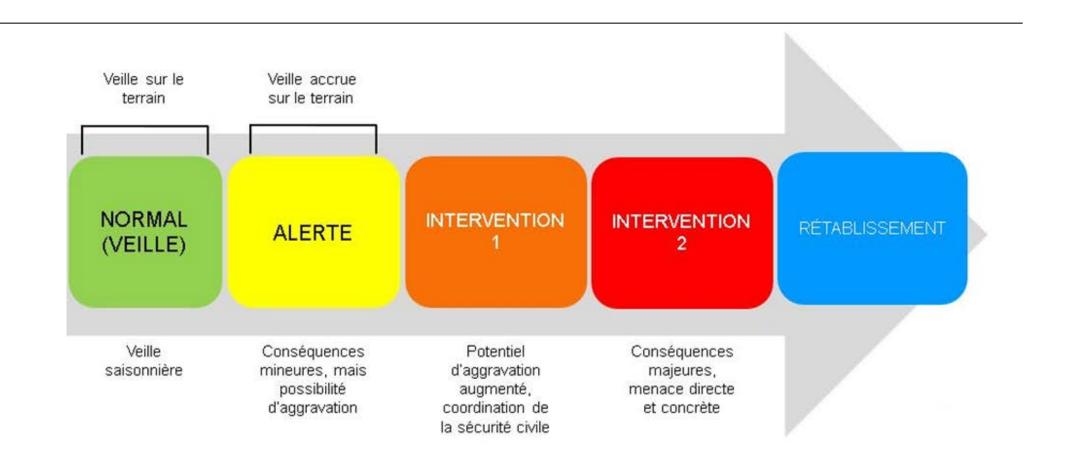


Prochaines étapes : Prise de rendez-vous

- La prise de rendez-vous avec le mandataire de la Ville (Roland Bourbonnais Plomberie Chauffage) débutera à partir du 15 octobre 2024 au numéro de téléphone: 514-453-3578;
- Pour la prise de rendez-vous, vous devez confirmer une date et votre disponibilité soit en matinée ou en aprèsmidi et l'entreprise vous confirmera sa disponibilité en matinée ou en après- midi;
- Veuillez noter que Bourbonnais n'est pas en mesure de vous confirmer l'heure du rendez-vous, mais plutôt une plage horaire. Toutefois, Bourbonnais prévoit effectuer environ 3 visites en matinée et en après-midi;
- Les inspections de plomberie s'échelleront sur une période de 3 mois environ (3 ou 4 équipes pour procéder aux inspections) et il est prévu de compléter les inspections avant les fêtes 2024;
- Pour toutes questions sur le processus d'inspection, vous pouvez communiquer avec les travaux publics au 514 457-6844 ou à l'adresse tp@sadb.qc.ca
- Un rapport sur chaque propriété sera déposé à la Ville en janvier 2025;

Prochaines étapes : Conformité

- Suite au à la réception de l'avis de non-conformité les résidences non conformes auront 12 mois pour se conformer aux recommandations du plombier;
- Veuillez noter que les résidences conformes seront avisées par lettre également;
- Une fois les travaux de conformité seront effectués, vous devez communiquer avec la Ville 514-457-5500 ou envoyer un courriel à l'adresse <u>ejanukavicius@sadb.qc.ca</u> ou <u>mcrichlow@sadb.qc.ca</u>;
- Nous communiquerons avec vous pour une prise de rendez-vous afin de procéder à l'inspection de conformité;
- Veuillez noter que vous n'avez pas à débourser aucun montant pour l'inspection du système et l'inspection de conformité;
- Aucun constat d'infraction et aucune amende ne sera donné par la Ville pendant la période de 12 mois suivant l'avis de non-conformité émis par la Ville en 2025.



NORMAL: AVERTISSEMENT D'ORAGE VIOLENT ÉMIS PAR ENVIRONNEMENT CANADA

TRAVAUX PUBLICS:

- Vérification de plusieurs sites métrologiques (environnement Canada, météomédia, etc.);
- Vérification des disponibilités des sous-traitants (Sanivac, etc.);
- Veille des conditions météorologiques à l'heure;
- Mettre les équipes des travaux publics en attente;
- Vérifications de tous les équipements (pompes, génératrices diésel, cellulaire, lampes de poche, etc.);
- Vérifications des infrastructures (réseaux d'égouts, poste de pompage, etc.);





NORMAL : AVERTISSEMENT D'ORAGE VIOLENT ÉMIS PAR ENVIRONNEMENT CANADA

COMMUNICATIONS:

- Site web : Mises à jour régulières de la page dédiée à l'évènement;
- Médias sociaux : Publication régulièrement sur l'évènement à venir sur Facebook (@VilledeSADB)



saisonnière

ALERTE: VEILLE D'ORAGE VIOLENT ÉMIS PAR ENVIRONNEMENT CANADA

TRAVAUX PUBLICS:

- Vérification de plusieurs sites métrologiques (environnement Canada, météomédia, etc.);
- Mobilisation des équipes des travaux publics sur le terrain (incluant le mécanicien);
- Déploiement des équipements aux sites stratégiques identifiés;
- Mobilisation des sous-traitants, s'il y a lieu.

Veille accrue sur le terrain

Conséquences mineures, mais possibilité d'aggrayation

ALERTE: VEILLE D'ORAGE VIOLENT ÉMIS PAR ENVIRONNEMENT CANADA

COMMUNICATIONS:

- Infolettres municipales : Information envoyée directement dans votre boîte courriel;
- Site web : Mise à jour régulière, à moins d'avis contraire;
- Médias sociaux : Publication régulière sur Facebook;
- Activation du CODE RED.



Conséquences mineures, mais possibilité d'apprayation

INTERVENTION 1 : ALERTE D'ORAGE VIOLENT ÉMIS PAR 'ENVIRONNEMENT CANADA

TRAVAUX PUBLICS:

- Préparation et installation des divers équipements (pompes, génératrices, etc.);
- Vigie des différents secteurs de la Ville par les travaux publics;
- Mobilisation des sous-traitants (Sanivac, émondeur)
- Ouverture du Centre des Opérations d'Urgence de la Ville (COUV) de SADB en mode restreint.



Potentiel d'aggravation augmenté, coordination de la sécurité civile

INTERVENTION 2: ORAGE VIOLENT

TRAVAUX PUBLICS:

- Mise en marche de tous les équipements (pompes, génératrices, etc.);
- Déploiement des équipes des travaux publics aux sites stratégiques identifiés;
- Vérifications des alarmes des infrastructures, principalement les postes de pompage;
- Mise en service des sous-traitants;
- Aviser le Centre d'Opération d'Urgence de la Ville (COUV) de SADB de la situation sur le terrain et effectuer les recommandations d'intervention d'urgence s'il y a lieu;



Conséquences majeures, menace directe et concrète

RÉTABLISSEMENT: LA LEVÉE D'ALERTE D'ORAGE VIOLENT ÉMIS PAR ENVIRONNEMENT CANADA

TRAVAUX PUBLICS:

- Vérification des niveaux d'eau aux différents postes de pompage;
- Tournée de la Ville pour évaluer les dommages s'il y a lieu;
- Démobilisation des équipes et des équipements;
- Démobilisation des sous-traitants, s'il y a lieu;
- Aviser le COUV de la situation sur le terrain et effectuer les recommandations de rétablissement, s'il y a lieu;

INTERVENTION 1-2 ET RÉTABLISSEMENT : ALERTE D'ORAGE VIOLENT ÉMIS PAR ENVIRONNEMENT CANADA

COMMUNICATIONS:

- Code RED : Information envoyée régulièrement aux résidents de la zone rouge;
 par téléphone, message texte et/ou courriel selon leur préférence;
- Infolettres municipales : Information envoyée directement dans votre boîte courriel;
- Site web : Mise à jour horaire;
- Médias sociaux : Publication horaire sur Facebook.







PÉRIODE D'ÉCHANGES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION